



# FICHE DE RENSEIGNEMENTS

## ÉCOLE DE MUSIQUE 2018 - 2019

### FICHE INDIVIDUELLE

<b>REPRÉSENTANT LÉGAL 1 OU ASSISTANT FAMILIAL OU TUTEUR LÉGAL</b>			
Nom d'usage:	Prénom:		
Nom de naissance:	Qualité(père, mère,...):		
Adresse:	Code postal:	Ville:	
Tél. fixe :	Tél. portable :	Tél. pro :	Mail:
<b>REPRÉSENTANT LÉGAL 2</b>			
Nom d'usage:	Prénom:		
Nom de naissance:	Qualité(père, mère,...):		
Adresse:	Code postal:	Ville:	
Tél. fixe :	Tél. portable :	Tél. pro :	Mail:
<b>ÉLÈVE</b>			
Nom:	Prénom:		
Date de naissance:	Tél. portable :	Mail:	
CLASSE (éducation nationale) en septembre 2018 :			
<b>Instrument 1 (niveau 2018-19):</b>	<b>Instrument 2 (niveau 2018-19):</b>		
Nouvel instrument souhaité :			
L'élève a-t-il en sa possession un instrument prêté par l'école ? non    oui    Lequel ?			
<b>Niveau 2018-2019 en Formation Musicale :</b>			
Informations particulières que vous souhaitez nous transmettre (problèmes familiaux, médicaux...):			

#### **RAPPEL**

- Il est obligatoire, dès la troisième année d'instrument, de participer régulièrement à un atelier de musique d'ensemble (flûte à bec, ensemble de cuivres, ensemble de percussions, ensemble de guitares (*tout instrument possible*), Harmonie de Beuvry ou ensemble Odeum) et aux manifestations.
- Les règlements sont des frais d'inscriptions et ne sont pas remboursables en cas d'annulation.
- L'inscription implique nécessairement l'acceptation du règlement intérieur de l'école (*disponible sur [www.villedebeuvry.fr](http://www.villedebeuvry.fr)*).
- Si il est constaté plus de 5 absences injustifiées dans l'année scolaire, l'élève peut se voir radier des listes de l'école de musique.

**J'autorise            Je n'autorise pas**

la prise de photos ou de vidéos lors des cours ou des manifestations musicales faisant partie intégrante de l'apprentissage musical des élèves afin de permettre à différents médias la diffusion ou la publicité du travail des élèves (sites internet de l'école et de la ville, journaux de la ville ou autre...).

Fait à: \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Certifié exact, Noms, prénoms et **signatures** des responsables légaux :

**TARIFS :**

En juin 2018, le conseil municipal a voté les tarifs suivants (pour l'année) :

**Tarifs pour les beuvrygeois :**

25€/an jusqu'à 21 ans (joindre un justificatif de domicile)

50€/an pour les plus de 21 ans (joindre un justificatif de domicile)

**Élèves non-beuvrygeois : 400€**

**Élèves non-beuvrygeois faisant partie de l'harmonie, ou de l'ensemble ODEUM, ou personnel communal, ou enfants du personnel communal : 100€**

(<http://harmonie-beuvry-62.over-blog.net>)

CES TARIFS S'ENTENDENT PAR ÉLÈVE ET PAR INSTRUMENT.

(Deux instruments = deux inscriptions)

Merci d'agrafer ci dessous ou de joindre votre règlement.

Montant versé :

Type de règlement :

Chèque (à l'ordre du trésor public)

Numéraire Bons

CAF